

Fiche signalétique Klozur® SP

FDS n° : 7775-27-1-12
Date de révision : 2021-02-19
Format : Na
Version 1.05



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit	Klozur® SP
No. CAS	7775-27-1
Synonymes	Peroxydisulfate de sodium; Peroxydisulfate de disodium; acide peroxydisulfurique, sel de disodium; acide peroxydisulfurique, sel de sodium.

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée :	Initiateur de polymérisation; Agent de gravure et de nettoyage pour les circuits imprimés; Formules de décoloration des cheveux; Systèmes secondaires de récupération du pétrole; Agent oxydant pour une variété de réactions organiques.
----------------------------------	---

Restrictions conseillées pour l'utilisation	Aucune utilisation déconseillée n'a été identifiée.
--	---

Fabricant

PeroxyChem LLC
2005 Market Street
Suite 3200
Philadelphia, PA 19103
267-422-2400 (Information générale)
sdsinfo-pxc@evonik.com (Information générale par courriel)

Numéro d'appel d'urgence

Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler :
800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis)
(703)-527-3887 (CHEMTREC – PCV – Reste du monde)
1 303 / 389-1409 (médical - US - Appel en PCV)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification****Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B
Sensibilisation des voies respiratoires	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Solides comburants	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence**Vue d'ensemble des procédures d'urgence****Danger****Mentions de danger**

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires
 H320 - Provoque une irritation des yeux
 H315 - Provoque une irritation cutanée
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H302 - Nocif en cas d'ingestion
 H272 - Peut aggraver un incendie; comburant

**Conseils de prudence - Prévention**

P261 - Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols
 P285 - Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection
 P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer
 P220 - Tenir/stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles
 P221 - Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles

Conseils de prudence - Réponse

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin
 P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau
 P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin
 P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
 P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
 P342 + P311 - En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P330 - Rincer la bouche

P370 + P378 - En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P405 - Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Aucun renseignement disponible

Autres informations

Risque de décomposition par la chaleur ou le contact avec des matériaux incompatibles.

Toxicité aiguë inconnue

0% du mélange consiste en composant (s) de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Formule Na₂O₈S₂

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Sodium (persulfate de)	7775-27-1	> 99
Sodium sulfate	7757-82-6	< 1

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux	Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin. En cas de contact, rincez immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Inhalation	Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Boire un ou deux verres d'eau.
Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés	Démangeaisons; Rougeurs; Toux ou respiration sifflante.
Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire	Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Eau. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après l'extinction du feu.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser d'extincteurs au dioxyde de carbone ou contenant d'autres types de gaz; ces derniers n'auront aucun effet sur les persulfates en décomposition.

Dangers spécifiques du produit Le produit se décompose en conditions d'incendie, libérant de l'oxygène qui intensifie le feu.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Non sensible.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Non sensible.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles Interdire l'accès aux personnes ne portant pas l'équipement de protection nécessaire. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de la poussière. Porter un équipement de protection personnelle.

Divers Ne jamais utiliser d'autres substances ou déchets combustibles aux résidus du produit.

Précautions pour le protection de l'environnement Neutraliser la poussière avec des pulvérisations d'eau. Éviter toute infiltration dans les eaux courantes, les égouts, le sol ou dans les eaux souterraines. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Méthodes de confinement Recueillir la matière mécaniquement (aspirateur pelle ou pomper) et la mettre dans des récipients adéquats étiquetés pour l'élimination. Éviter la formation de poussière. Entreposer dans un récipient fermé.

Méthodes de nettoyage Nettoyer la zone de déversement et traiter comme un déchet spécial. Éliminez les déchets tel qu'il est indiqué dans la section 13.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention Porter un équipement de protection personnelle. Éviter l'inhalation de la poussière. Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou fournir une ventilation par aspiration adaptée sur les équipements. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Ne pas entreposer près de matières combustibles. Éviter la contamination des récipients ouverts. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Éviter la formation et les dépôts de poussière.

Produits incompatibles Bases, Halogénures, Oxydants, Agents réducteurs forts, Matières combustibles.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	Mexique
Sodium (persulfate de) 7775-27-1	TWA: 0.1 mg/m ³	-	-	-
Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
Sodium (persulfate de)	TWA: 0.1 mg/m ³	-	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³

7775-27-1				
-----------	--	--	--	--

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Une protection pour les yeux est recommandée. Des lunettes pour produits chimiques conformes à la norme EN 166 ou équivalent.

Protection de la peau et du corps Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants.

Protection des mains Gants de protection: Gants en néoprène, Chlorure de polyvinyle, Caoutchouc naturel.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA: Appareil respiratoire facial avec filtre à particules.

Mesures d'hygiène Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses et après le quart de travail. Garder les vêtements de travail séparément, enlever les vêtements contaminés et les laver après avoir manipulé le produit.

Informations générales Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide cristallin
État physique	solide
Couleur	blanc
odeur	inodore
Seuil olfactif	Non applicable
pH	6.0 (solution à 1 %)
Point de fusion/point de congélation	180 °C (Décompose)
Point/intervalle d'ébullition	Se décompose si chauffé
Point d'éclair	Ininflammable
Taux d'évaporation	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
Limites d'inflammabilité dans l'air	Non applicable
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	6.07E-30 mm Hg à 25 °C
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	2.59 g/cm ³ (densité cristalline)
Densité	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau	42 % @ 25 °C
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune évidence de combustion jusqu'à 600 °C
Température de décomposition	> 100 °C (assumé)
Viscosité, cinématique	Aucun renseignement disponible (solide)
Viscosité, dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	Comburant

Autres informations

Masse moléculaire	238.1
Teneur en COV (%)	Non applicable
Masse volumique apparente	1.12 g/cm ³ (non tassé)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Oxydant fort. Comburant. Le contact avec d'autres matériaux peut provoquer un incendie.
Stabilité chimique	La décomposition peut survenir si le produit est exposé à la chaleur ou à l'humidité.
Possibilité de réactions dangereuses	L'utilisation de persulfates dans les réactions chimiques oblige à prendre des précautions appropriées en matière de libération de la pression et de décharge thermique. Les persulfates en décomposition dégagent des volumes élevés de gaz et(ou) de vapeur qui peuvent s'accélérer exponentiellement avec un dégagement de chaleur et créer une forte pression dangereuse si elle est contenue et qu'elle n'est pas contrôlée ou atténuée de façon appropriée. Il a été démontré que l'utilisation avec de l'alcool en présence d'eau crée des conditions exigeant un suivi rigoureux des méthodes et normes de traitement sécuritaire afin de prévenir l'escalade vers une réaction incontrôlée.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Chaleur. (se décompose à 275 °C); Humidité.
Matières incompatibles	Bases, Halogénures, Oxydants, Agents réducteurs forts, Matières combustibles.
Produits de décomposition dangereux	Oxygène qui soutient une combustion; Oxydes de soufre.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Renseignements sur le produit**

Toxicité aiguë inconnue	0% du mélange consiste en composant (s) de toxicité inconnue
DL50 orale	895 mg/kg (rat) (Persulfate de sodium)
DL50 épidermique	> 10,000 mg/kg (lapin) (Persulfate de sodium)
CL50 par inhalation	> 5.1 mg/l (rat) (4 h) (Persulfate de sodium)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritant pour les yeux.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Très peu irritant.
Sensibilisation	Sensibilisant pour la peau et pour le système respiratoire.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation	Valeur orale DSENO
Sodium sulfate (7757-82-6)	> 10000 mg/kg (Rat)			

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Les symptômes de réaction allergique incluent une éruption cutanée, des picotements, une enflure et des difficultés respiratoires.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Corrosivité Aucun.

Cancérogénicité N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.

Mutagénicité Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes.

Toxicité pour la reproduction Ce produit n'est pas reconnu comme reprotoxique par les organismes de recherche.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.
STOT - exposition répétée Non classé.
Toxicité subchronique Par voie orale (DSENO) = 131.5 mg/kg poids vif (Persulfate de sodium)
Inhalation (CSENO) = 10.3 mg/m³ (Persulfate d'ammonium)
Voie cutanée : aucune donnée disponible

Effets sur les organes cibles Yeux, Peau, Appareil respiratoire.

Risque d'aspiration Non applicable.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Effets écotoxicologiques**

Sodium (persulfate de) (7775-27-1)				
Ingrédient(s) actif(s)	Duration	espèce	VALEUR	UNITÉS
Persulfate de sodium	96 h LC50	Rainbow trout	163	mg/l
Persulfate de sodium	48 h LC50	Daphnia magna	133	mg/l
Persulfate de sodium	96 h LC50	Grass shrimp	519	mg/l
Persulfate de sodium	72 h CE50	Algues Selenastrum capricornutum	116	mg/l

Persistance et dégradabilité Biodégradabilité n'appartient à une substance inorganique.

Bioaccumulation Ne montre pas de bioaccumulation.

Mobilité Se dissocie en ions.

Autres effets néfastes Stéarates.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Sous sa forme commerciale, ce produit est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Doit subir un traitement spécial, p. ex. dans un site de décharge adéquat, pour satisfaire aux règlements locaux.

États-Unis - numéro de déchet EPA D001.

Emballages contaminés Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT**

N° ID/ONU	UN 1505
Nom officiel d'expédition	PERSULFATE DE SODIUM
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	III

TMD

N° ID/ONU	UN 1505
Nom officiel d'expédition	PERSULFATE DE SODIUM
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	III

MEX

N° ID/ONU	UN 1505
Nom officiel d'expédition	PERSULFATE DE SODIUM
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	III

ICAO/IATA

N° ID/ONU	1505
Nom officiel d'expédition	PERSULFATE DE SODIUM
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	III

IMDG/IMO

N° ID/ONU	1505
Nom officiel d'expédition	PERSULFATE DE SODIUM
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	III

ADR/RID

N° ID/ONU	UN 1505
Nom officiel d'expédition	PERSULFATE DE SODIUM
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	III

ADN

Nom officiel d'expédition	PERSULFATE DE SODIUM
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	III

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Ce produit comporte les risques suivants qui doivent être signalés en vertu de la règle Planification d'urgence et droit de savoir de la communauté (EPCRA Tier II):

- Comburant

- Toxicité aiguë
- Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Lésions oculaires graves / irritation oculaire
- Sensibilisation respiratoire / cutanée
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA/EPCRA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

CWC (Chemical Weapons Convention) - Annex on Chemicals Sans objet

États-Unis - Réglementations des États**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Ce produit contient les substances suivantes réglementées en vertu de lois étatiques-droit à l'information:

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Sodium sulfate	X		X		
Sodium (persulfate de)		X			

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Canada**Urgences Environnementales**

Ce produit ne contient aucune substance inscrite aux termes des règlements sur les urgences environnementales du Canada.

Canada Inventaire de polluants de l'environnement

Ce produit ne contient aucune substance déclarable en vertu des règlements du Canada sur l'Inventaire national des rejets de polluants.

Inventaires internationaux

Nom chimique	Inventaire TSCA (États-Unis d'Amérique)	LIS (Canada)	EINECS/EL INCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)	NZIoC (Nouvelle-Zélande)
Sodium sulfate 7757-82-6	X	X	231-820-9	X	X	X	X	X	X
Sodium (persulfate de) 7775-27-1	X	X	231-892-1	X	X	X	X	X	X

Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire actif de la TSCA.

Mexique

Mexique - Classe

Risque léger, classe 1

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Stabilité 1	Dangers physico-chimiques OX
HMIS	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Danger physique 1	Précautions particulières J

Légende des codes NFPA et HMIS Grave = 4; Sérieux = 3; Modéré = 2; Léger = 1; Minimum = 0
OX = oxydant
Protection=J (Lunettes de protection, gants, tablier et masque respiratoire combiné anti-vapeurs et anti-poussière)

Date de révision : 2021-02-19
Note de révision sections de la FS mises à jour: 1.
Date d'émission : 2021-02-09

Avis de non-responsabilité

PeroxyChem considère que les renseignements et recommandations contenus dans les présentes (y compris les données et énoncés) étaient exacts à la date de ceux-ci. **AUCUNE GARANTIE DE CONVENANCE POUR UN USAGE PARTICULIER, NI GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, N'EST FAITE EN CE QUI A TRAIT AUX RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS LES PRÉSENTES.** Les renseignements fournis dans les présentes n'ont trait qu'au produit particulier indiqué et peuvent ne pas s'appliquer lorsqu'un tel produit est utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout procédé. En outre, comme les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de PeroxyChem, PeroxyChem décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou provenant de toute utilisation des produits ou de la fiabilité de tels renseignements.

Préparé par

PeroxyChem
© 2021 PeroxyChem. Tous droits réservés.
Fin de la fiche signalétique